



EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2017
DELIBERATION N° : 2017.06.06

OBJET : CCPRO – RAPPORT D'ACTIVITES 2016 – SERVICE DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS

NOMENCLATURE : 5 – Institutions et vie politique / 5.7 – Intercommunalité / 5.7.5 - Autres

Date de convocation :
6 Décembre 2017

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Représentés : 03

Non représentés : 03

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.



L'an deux mil dix-sept, le TREIZE DECEMBRE à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – Maire – J.CAILLOT – C.MAFFRE – GA.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint
M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.CORTIZ – L.CHAVANY – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE – T.VERMEILLE – MC.FOLIO – S.TRIBOLET – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER –
Conseillers municipaux

Excusés représentés : Patrice RELING par Martial QUESTA
Sophie MOLINET-LECLAIRE par Pierre-Roger MARTIN
Laurence BUFFA par Stéphane TRIBOLET

Excusée non représentée : A.SCIACQUA-LERIDON / E.CRETIN-RAFFET / A.PERIN

Secrétaire de séance : Sonia CAPPEAU-FREJABUE

Secrétaire de séance adjoints : Magalie LEFER – Directrice générale des services ne participant pas aux débats

En application des dispositions de la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le rapport d'activités 2016 sur le service de collecte et de valorisation des déchets, compétence de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} Janvier 2003, présenté et adopté en Conseil de Communauté le 25 Septembre 2017, doit faire l'objet d'une communication en séance publique du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. Martial QUESTA, Adjoint aux travaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles D 2224-1 à D 2224-5,

VU le décret n° 2000-404 du 11 Mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets,

M, 2017 -

Envoyé en préfecture le 19/12/2017
Reçu en préfecture le 19/12/2017
Affiché le 20 DEC. 2017
ID 084-218400562-20171213-2017_06_06-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
13 DECEMBRE 2017** **N° : 2017.06.06**

VU le rapport annuel 2016 de la Communauté de Communes des Pays Réunis d'Orange sur le service de collecte et de traitement des déchets approuvé par le Conseil de Communauté en date du 25 Septembre 2017, VU l'avis de la commission des travaux en date du 16 Novembre 2017,

Après en avoir délibéré,

- 1° - **PREND** acte du rapport annuel 2016 de la Communauté de Communes des Pays Réunis d'Orange portant sur le service de collecte et de valorisation des déchets.
- 2° - **CHARGE M. le Maire** de l'information du public sur la mise à disposition pour consultation du rapport de la Communauté de Communes des Pays Réunis d'Orange sur le service de collecte et de valorisation des déchets de l'année 2016.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 14 décembre 2017,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 21 / 12 / 2017 à :

- *Service communication*